

Jolibijoux

FABRICANT DE PRODUITS D'ENTRETIEN DE QUALITÉ
156 Avenue Jean Jaurès Ctre d'Activités les Echoppes
33600 PESSAC FRANCE

Tél : + 33 556 247 343
Fax : + 33 556 991 507

Pessac 29/05/2006

Chemical Composition for Customs Clearance

JOLIBIJOUX OR DIAMANTS

<u>Chemical Name</u>	<u>CAS N°</u>	%
Tensioactif Anionique Laurylsulfate d'ammonium	68081-96-9	10 %

We certify that the above product is composed of the following ingredients
and does not have any other components.

Sincerely yours,

Manager
Bruno Vivier



Jolibijoux

FABRICANT DE PRODUITS D'ENTRETIEN DE QUALITÉ
156, Av Jean Jaurès - Centre d'Activités les Echoppes
33600 PESSAC FRANCE
Tél. 05 56 24 73 43 - Fax. 05 56 99 15 07

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT OR DIAMANT** Pierres Précieuses
Version n° 2 Date : 15/02/2006

PAGE 1 / 4
Révision N° 3 (02/04/2004)

1. 1)Identification de la substance/Préparation et de la société

Nom du produit : JOLIBIJOUX OR DIAMANTS PIERRES PRÉCIEUSES

Fournisseur : Nom : SOCIETE JOLIBIJOUX
Adresse : Centre d'activités Les Echoppes - 156 Avenue Jean Jaurès
33600 PESSION
Tél / Fax : 05 56 24 73 43 / 05 56 99 15 07
N° de téléphone d'urgence : 05 56 24 73 42

1. 2)Composition/Informations sur les composants

Description chimique générale : Sulfate d'alcool gras

- **Substances dangereuses représentatives :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%)

- **Autres substances apportant un danger :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

- **Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

- **Autres substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

1. 3)Identification des dangers : Cette préparation nest pas classée comme dangereuse 2. pour la santé par la Directive 1999/45/CE.

3. 4)Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Après inhalation : Inapplicable

Après contact avec la peau : Laver à l'eau courante. Soins de la peau , enlever les vêtements souillés , imbibés.

Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 5 minutes, consulter un medecin si nécessaire.

Après ingestion : Rincer la bouche. Boire 1 à 2 verres d'eau.

1. 5)Mesures de lutte contre l'incendie

Non concerné.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT OR DIAMANT** Pierres Précieuses
Version n° 2 Date : 15/02/2006

PAGE 2 / 4
Révision N° 3 (02/04/2004)

6) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

1. 7) Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Prévention des incendies : Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

1. 8) Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

2 . Mesure d'ordre technique :

- Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

1. 9) Propriétés physiques et chimiques :

Odeur :	Parfum Sève des Tropiques
Quand la mesure du PH est possible , sa valeur est :	6,5 / 7
DENSITE :	1
Intervalle de PE	NON CONCERNE
Température d'auto-inflammation :	NON CONCERNE
Température de décomposition :	NON CONCERNE
Température de fusion :	NON CONCERNE
Température moyenne de distillation des solvants contenus :	NON CONCERNE
Point d'éclair :	NON CONCERNE
Solubilité :	Infiniment soluble
1. Stabilité et réactivité	Pas connues en cas d'utilisation conforme à la législation
Etat physique :	Liquide fluide
Couleur	Bleu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT OR DIAMANT** Pierres Précieuses
Version n° 2 Date : 15/02/2006

PAGE 3/ 4
Révision N° 3 (02/04/2004)

10) Stabilité et réactivité :

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

11) Informations toxicologiques : matière a l'état pur , non dilué.Toxicité orale aiguë :

- LD50>2000 mg/kg du poids corporel
2. Irritation de la peau : Néant - Irritation des Yeux : faiblement irritant Mutagénicité in vitro : Non mutagène (Analogie) VOIR PARAGRAPHE N° 4

12) Informations écologiques : Toxicité aiguë de poisson (produit de base pur) LC50 > 10-<=100 mg produit/l (Analogie) Toxicité bactérielle aiguë : EC0>100 mg produit/l (Analogie)

Biodégradabilité primaire : Les tensioactifs contenus dans le produit sont biodégradables en moyenne au minimum à 90 % selon les exigences des directives européennes 82/242 (tensioactifs non ioniques)et 82/243 (tensioactifs anioniques)

Biodégradabilité finale : Facilement et rapidement dégradable. La dégradabilité facile de toutes les substances organiques contenues dans ce produit a été testée et des valeurs de > 60 % BSB/DBO, resp.formation de CO2 resp> 70 % perte DOC . Ceci correspond aux valeurs limites pour facilement dégradable' (p;ex.selon les méthodes OECD 301).(Analogie)

13) Considérations relatives à l'élimination :

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législation en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets , ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Disposition locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie Législative du Code de l'Environnement.

On retrouve les différents textes de l'article L541-1 à l'Article L 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions , des risques et des nuisances) Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14) Informations relatives aux transports :

NON CONCERNÉ

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route , du RID pour le rail , de l'IMDG pour la mer, et de L'ICAO/IATA pour le transport par air.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT OR DIAMANT** Pierres Précieuses
Version n° 2 Date : 15/02/2006

PAGE 4/4
Révision N° 3 (02/04/2004)

1. 15) Informations réglementaires :

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite < Toutes Préparation> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.
Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

1. **Disposition particulières :** Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité 2. lire Quantité totale présente dans l'installation) Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique

3. 16) Autres informations :

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.